

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NICE**



**C.C.A.S**  
**VILLE DE NICE**

[www.ccas-nice.fr](http://www.ccas-nice.fr)

## **Carrefour Santé pour tous**

**Direction de l'Action Sociale et de la Santé**  
**Direction Adjointe des Actions pour l'Habitat et la Santé**  
**Service Prévention et Protection Sanitaire**

Mise à jour : Février 2014

## Antenne de Premier Accueil Médicalisé

Services gratuits (après évaluation personnalisée) :

Consultation médicale généraliste,  
Délivrance de médicaments\* Soins infirmiers,  
Douche sur prescription médicale (également accessible aux  
personnes à mobilité réduite),  
Orientation médicale ou sociale.

**Du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00, sans rendez-vous**

L'Antenne est ouverte aux personnes **sans couverture sociale** avec  
pour objectif de leur faire recouvrer des droits à l'assurance maladie.

***Des permanences décentralisées ont lieu au Centre d'Accueil  
de Jour xv) Corps 2 jour par mois***

\* prescription du médecin de l'Antenne ou prescription venant de l'extérieur  
(médecins de ville, hôpitaux ou associations). La 1<sup>ère</sup> fois se munir d'une  
pièce d'identité avec photo au nom du bénéficiaire de la prescription.

## Permanences sociales, Médico-sociales et Médicales

Ouvertes à tout public

Permanences organisées et animées  
par des partenaires associatifs

(Aide à l'alphabétisation, traducteurs arabophones et russophones...)

Conférences et sessions de formations organisées et animées par des  
partenaires associatifs ou institutionnels à destination des usagers et/ou  
des professionnels

Planning hebdomadaire à disposition sur place.

## Centre de Santé Raspail

➤ **Consultation médicale généraliste** : (sans rendez-vous)  
Du lundi au jeudi : 9h00 à 13h00/ 14h00 à 16h30, vous  
le vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 15h

➤ **Soins Infirmiers** : (sans rendez-vous)  
Lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 13h00/14h00 à 15h15  
le mercredi de 9h00 à 13h00  
le vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 15h

ouvert à tout assuré social, sans avance de frais  
(pratique du tiers payant)

les personnes ne bénéficiant pas de mutuelle doivent s'acquitter  
de la part complémentaire

**Les prescriptions délivrées par le médecin du  
Centre de Santé ne peuvent être honorées que par  
les pharmacies de ville.**

***Des permanences décentralisées ont lieu au Centre d'Accueil  
de Jour XV° corps 2 matinées par mois***

## Coordonnées

**Carrefour Santé Pour Tous  
2 rue Raspail – 06000 NICE  
Téléphone : 04.92.26.16.50**

**Accès** : - Bus : ligne 4,17 – arrêt Notre Dame  
- Tramway : arrêt Jean Médecin  
- Train : arrêt Gare SNCF Nice Ville